

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY2003 C
Titre long	Introduction à la psychométrie
Nombre de crédits	3.00
Trimestre et année	Automne 2020
Horaire et local	Les mercredis de 13h à 16h ; en ligne en mode synchrone
Mode de formation	Entièrement en ligne (EL)
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Le problème de la mesure en psychologie. Les instruments de mesure et leurs caractéristiques : validité, fidélité, etc. L'élaboration des instruments de mesure : les grilles d'observation, les tests, les mesures psychophysiques, etc.
Préalables	PSY 1004 (ou SOL1020) et PSY1006

Enseignantes	
Nom et titre	Raphaëlle Berthiaume, Ph.D (cand) ; Charlotte Blanchard, M.Sc, Ph.D (cand.)
Coordonnées	raphaelle.berthiaume@umontreal.ca ; charlotte.blanchard@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel, réponse dans les 48h ouvrables, toujours mettre les deux enseignantes en cc Les réponses concernant la matière du cours devraient être posées sur le forum Studium créé à cet effet (réponse dans les 48h ouvrables).

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	À venir
Coordonnées	À venir
Disponibilités	À venir

► Apprentissages visés

Objectifs généraux
La psychométrie est la science de la mesure en psychologie. Grâce à cette discipline, il est possible de concevoir et d'utiliser des tests mesurant une variété de concepts, dont des aspects plus intangibles comme la personnalité ou les habiletés cognitives. Durant leur carrière, les psychologues de toutes disciplines seront portés à utiliser des tests, ou même à en élaborer. Ainsi, ce cours a une visée théorique et pratique, soit d'amener l'étudiant à comprendre les principes de base de la conception et de l'utilisation des tests en psychologie.

Objectifs d'apprentissage
À la fin du cours, les étudiants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> - de comparer plusieurs méthodes et instruments d'évaluation psychométriques - d'expliquer les notions provenant d'un ensemble de théories employées en psychométrie - de mettre en application les principes psychométriques pour juger de la qualité d'un instrument par sa fiabilité, sa validité et son utilité - d'utiliser les six étapes de création d'un instrument de mesure en psychologie

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Lectures	Activités/ évaluations
2 septembre Cours 1	Introduction du cours Explication des modalités d'évaluation		
9 septembre Cours 2	Modèle de la cible Étape 1 : Usage anticipé	Chapitre 1 (p.4-13) Document sur Studium	Répondre au questionnaire de composition des équipes D'ici le 7 septembre 16h Remise de l'exercice sur Studium (1%) Avant minuit le jour du cours
16 septembre Cours 3	Étape 2 : Conceptualisation	Chapitre 5 (p.101-116)	
23 septembre Cours 4	Étape 3 : Élaboration	Chapitre 6 (p. 140-149) et chapitre 4 (p. 74)	Remise de l'exercice sur Studium (1%) Avant minuit le jour du cours
30 septembre Cours 5	Les tests de personnalité	Chapitres 12 et 14	
7 octobre Cours 6	Les théories et tests d'intelligence	Chapitre 7, chapitre 8 (p. 204-205) et chapitre 9 (p. 242-245)	Remise du jalon (10%). Avant le 6 octobre 16h via Studium
14 octobre Examen intra (25%)			Passation du questionnaire (temps 1)
21 octobre Semaine d'activités libres			
28 octobre Cours 7	Étape 4 : Stabilité	Chapitre 4	Passation du questionnaire (temps 2)
4 novembre Cours 8	Étape 5 : Congruence	Chapitre 5 (p. 111-120 et p. 124-131)	

Séances et dates	Contenus	Lectures	Livrables
11 novembre Cours 9	Sortie SPSS Temps pour le travail		
18 novembre Cours 10	Étape 6 : Usage recommandé Traduction d'instruments	Chapitre 3	
25 novembre Cours 11	Inventaires d'intérêt professionnels Temps pour le travail	Chapitre 15 (p. 374- 388)	Remise de l'exercice sur Studium (1%) Avant minuit le jour du cours
2 décembre Cours 12	Déontologie en psychométrie Révision pour l'examen	Chapitre 16 (p. 395- 410)	Remise du travail final (30%) Avant le 1er décembre 16h via Studium
16 décembre Examen final (30%)			Évaluation par les pairs et réflexion (2%) Avant le 8 décembre 16h

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Questionnaires et exercices interactifs 3 exercices de 1% Une autoévaluation/réflexion de 2%	Remise des exercices et questionnaires dans les délais prescrits	À travers la session	5%
Examen intratrimestriel Environ 30 questions à choix de réponse Environ 5 questions à développement moyen	Justesse des réponses Qualité de la langue	14 octobre 2019	25%
Examen final Environ 30 questions à choix de réponse Environ 10 questions à développement court à moyen	Justesse des réponses	16 décembre 2020	30%
Travail de Session : Conception d'un instrument de mesure mesurant une facette de la personnalité et évaluation de ses propriétés psychométriques. Le travail se divise en deux étapes : Jalon Travail final	Recherche pertinente d'information Agencement logique des idées Respect des règles des consignes et des échéances Qualité de la langue	6 octobre 2020 1er décembre 2020	10% 30%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	En vertu des articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle, vous devez obligatoirement motiver votre absence à un examen, et ce, le plus tôt possible. Les pièces justificatives doivent être dûment datées, signées et envoyées par courriel à l'enseignante. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé . Pour toute absence à un examen, vous devez contacter votre TGDE le plus rapidement possible.
Politique départementale sur les retards	À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de six (6) points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de zéro (0) pour le travail.
Dépôt des travaux	Les travaux doivent être remis sur Studium avant 16h le jour de la remise. Une seule copie par équipe.
Matériel autorisé	Le matériel pédagogique (manuel, notes de cours, présentations PowerPoint) sont autorisés lors des examens.
Qualité de la langue	La politique départementale sur la qualité de la langue sera appliquée pour le travail de session, c'est-à-dire qu'il sera possible de retrancher jusqu'à 10% de la note pour les fautes d'orthographe et les erreurs grammaticales.
Seuil de réussite exigé	La note de passage pour le cours est D (50%)

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2020-09-17
Date limite d'abandon	2020-11-06
Évaluation de l'enseignement	2020-11-18

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Pour l'enregistrement audio ou vidéo d'un cours, le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. En conséquence, les étudiants désirant effectuer l'enregistrement audio ou vidéo d'un cours doivent obtenir l'autorisation de l'enseignant concerné. Ce dernier peut accepter ou refuser.
---------------------------------	---

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Manuel non obligatoire, mais fortement recommandé : Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). Introduction à la psychométrie (2e éd.). Montréal : Chenelière Éducation.
Équipement (matériel)	Notes de cours, plan de cours, consignes des travaux, etc. disponibles sur Studium la veille du cours au plus tard.

Ressources complémentaires

Documents	Certains articles scientifiques et autres ressources complémentaires seront déposés sur Studium au cours de la session.
Guides	Citer selon les normes de l'APA : http://bib.umontreal.ca/citer/apa

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrié. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.